



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 11 mars 2009 — N° 5

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 06.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

Mme Marois, chef de l'opposition officielle, entame le débat sur le discours d'ouverture prononcé par M. Charest, premier ministre, à la séance du mardi 10 mars 2009.

À la fin de son intervention, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre pour son incapacité à exercer le leadership auquel s'attendent les Québécois dans le dossier des pertes historiques de la Caisse de dépôt et placement du Québec et pour son refus de permettre la comparution de la ministre des Finances, de qui relève la responsabilité de la Caisse.

À 11 h 05, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

11 mars 2009

Les travaux reprennent à 11 h 15.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. le président informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat sur le discours d'ouverture : 60 minutes sont allouées au représentant du gouvernement pour sa réplique; 1 heure 33 minutes sont allouées aux députés indépendants affiliés à l'Action démocratique; 20 minutes sont allouées au député de Mercier; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes sera transféré à l'autre groupe; le temps non utilisé par les députés indépendants affiliés à l'Action démocratique sera transféré au député de Mercier, tandis que le temps non utilisé par le député de Mercier sera transféré aux députés indépendants affiliés à l'Action démocratique; le temps non utilisé par l'ensemble des députés indépendants sera redistribué également entre les groupes parlementaires; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture et sur la motion de censure présentée par Mme Marois, chef de l'opposition officielle.

À la fin de son intervention, Mme Roy (Lotbinière) propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son manque de vision et son absence de stratégie pour permettre aux Québécois de sortir plus forts de la crise économique qui sévit actuellement.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, et Mme Roy (Lotbinière).

À la fin de son intervention, M. Khadir (Mercier) propose la motion de censure suivante :

11 mars 2009

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son entêtement à poursuivre les projets de partenariat public-privé inefficaces et plus coûteux pour les contribuables, plus particulièrement les projets du CHUM, de L'Hôtel-Dieu de Québec, de la salle des spectacles de l'OSM et de l'échangeur Turcot.

À 12 h 01, M. le président suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 09.

Moment de recueillement

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 6 mars 2009, que lui a adressée M. Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup, l'informant de sa démission à titre de député de cette circonscription et de chef de l'Action démocratique du Québec;

(Dépôt n° 36-20090311)

Une lettre, en date du 6 mars 2009, que lui ont adressée MM. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, Gérard Deltell, député de Chauveau, Marc Picard, député des Chutes-de-la-Chaudière, Éric Caire, député de La Peltre et François Bonnardel, député de Shefford, l'informant de la désignation de Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière, à titre de chef intérimaire de l'Action démocratique du Québec.

(Dépôt n° 37-20090311)

11 mars 2009

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 8 Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 8.

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 14 Loi prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 14.

Mme Weil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 3 Loi permettant la mise en œuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que d'autres ententes du même type

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 3.

11 mars 2009

Mme Blais, ministre responsable des Aînés, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 6 Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 6.

M. Tomassi, ministre de la Famille, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 7 Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 7.

Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, dépose :

Les comptes publics du gouvernement du Québec, volumes I et II, versions anglaise et française, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.
(Dépôt n° 38-20090311)

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'entente sur la prestation des services policiers dans les communautés d'Odanak et de Wôlinak pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2010, entre le Conseil de bande d'Odanak, le Conseil des Abénakis de Wôlinak, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, et le gouvernement du Québec.
(Dépôt n° 39-20090311)

11 mars 2009

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Comité Entraide, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007;

(Dépôt n° 40-20090311)

Les états financiers du Comité Entraide, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007.

(Dépôt n° 41-20090311)

Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

Le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2009.

(Dépôt n° 42-20090311)

M. Tomassi, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la famille et de l'enfance, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 43-20090311)

M. le président dépose :

Un message de Sa Majesté la Reine, chef du Commonwealth, à l'occasion du Jour du Commonwealth le lundi 9 mars 2009;

(Dépôt n° 44-20090311)

Une lettre, en date du 29 janvier 2009, que lui a adressée M. Peter Milliken, président de la Chambre des communes du Canada, en réponse à la motion unanime de l'Assemblée transmise à la Chambre des communes le 15 janvier 2009, concernant les actions du gouvernement fédéral face à la crise économique;

(Dépôt n° 45-20090311)

11 mars 2009

Une lettre, en date du 6 février 2009, que lui a adressée M. Noël A. Kinsella, président du Sénat du Canada, en réponse à la motion unanime de l'Assemblée transmise au Sénat le 15 janvier 2009, concernant les actions du gouvernement fédéral face à la crise économique;

(Dépôt n° 46-20090311)

Une lettre, en date du 10 février 2009, que lui a adressée M. André C. Côté, commissaire au lobbyisme, l'informant de sa décision de prendre sa retraite et d'ainsi quitter sa fonction de commissaire au lobbyisme en date du 6 juillet 2009;

(Dépôt n° 47-20090311)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 10 mars 2009.

(Dépôt n° 48-20090311)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 15 janvier 2009, a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 49-20090311)

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 15 janvier 2009, a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 50-20090311)

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 15 janvier 2009, a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 51-20090311)

11 mars 2009

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 15 janvier 2009, a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.
(Dépôt n° 52-20090311)

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 15 janvier 2009, a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.
(Dépôt n° 53-20090311)

M. Paradis (Brome-Missisquoi), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 15 janvier 2009, a procédé à l'élection du président et de la vice-présidente de la Commission.
(Dépôt n° 54-20090311)

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 15 janvier 2009, a procédé à l'élection de la présidente et du vice-président de la Commission.
(Dépôt n° 55-20090311)

M. Marsan (Robert-Baldwin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 15 janvier 2009, a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.
(Dépôt n° 56-20090311)

11 mars 2009

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 15 janvier 2009, a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 57-20090311)

M. Legault (Rousseau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 15 janvier 2009, a procédé à l'élection du président et de la vice-présidente de la Commission.

(Dépôt n° 58-20090311)

Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant l'aide financière aux projets communautaires dans les habitations à loyer modique sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 40 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean);

(Dépôt n° 59-20090311)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 16 citoyens et citoyennes de Saint-Bruno, par M. St-Arnaud (Chambly).

(Dépôt n° 60-20090311)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Ouimet (Marquette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 45 résidents et résidentes de la maison H. F. Malo, concernant l'aide financière aux projets communautaires dans les habitations à loyer modique.

(Dépôt n° 61-20090311)

11 mars 2009

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 10^e anniversaire du décès du Dr Camille Laurin, père de la Charte de la langue française, l'une des lois les plus importantes dans l'histoire du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Thérèse Lavoie-Roux et lui rende un dernier hommage en reconnaissant son apport exceptionnel au développement social du Québec; elle fut la première femme à occuper la fonction de ministre de la Santé et des Services sociaux; Mme Lavoie-Roux aura été une pionnière pour toute une génération de femmes dédiées à l'intérêt public.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

11 mars 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M. Deltell (Chauveau) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale adresse ses condoléances à la famille et aux proches de monsieur André Langevin, grand écrivain québécois;

QU'elle rende hommage à l'homme et à sa contribution exceptionnelle à la littérature et à la culture québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Paquet (Laval-des-Rapides), Mme Richard (Marguerite-D'Youville), M. Bonnardel (Shefford) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale du crédit communautaire, ce 11 mars 2009, reconnaissant l'apport du microcrédit québécois original, comme une solution à la crise, comme outil de développement des personnes et des communautés, comme moyen d'investissement social, responsable et de placement éthique, et comme outil de développement économique, alors que le Réseau québécois du crédit communautaire et ses 22 membres ont accordé plus de 5,5 millions de dollars en prêts qui ont permis la création et le maintien de 2 330 emplois avec un taux de survie des entreprises après 5 ans de 73%.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

11 mars 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale des femmes qui a eu lieu le 8 mars dernier;

QU'elle réaffirme l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes et des gains réalisés en ce sens.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Boulet, ministre des Transports, M. Bergeron (Verchères), et M. Grondin (Beauce-Nord) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 60^e anniversaire de Contrôle routier Québec et l'apport de cette agence rattachée à la Société de l'assurance automobile du Québec; Contrôle routier Québec est un acteur indispensable au service de la sécurité routière qui s'assure de protéger notre réseau routier et de garantir une plus grande équité entre les transporteurs de personnes et de biens.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la suite de la décision de M. Mario Dumont de quitter ses fonctions de député de Rivière-du-Loup et de chef de l'Action démocratique du Québec, Mme Roy (Lotbinière), M. Caire (La Peltre), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, et M. Charest, premier ministre, font quelques commentaires.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, fait également quelques commentaires.

11 mars 2009

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation de ses travaux.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. Charest, premier ministre, à la séance du mardi 10 mars 2009 ainsi que sur les motions de censure présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier).

À 18 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 12 mars 2009, à 10 heures.

Le Président

YVON VALLIÈRES